



Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Rapport 2023-2024

CBC/Radio-Canada : un aperçu

Depuis plus d'une décennie, CBC/Radio-Canada rend compte de son engagement environnemental à la population canadienne. Devant l'appel mondial pour lutter contre les changements climatiques avec des mesures responsables et efficaces, nous jouons un rôle de premier plan pour rendre l'industrie médiatique canadienne plus verte et travaillons à devenir un média de service public écoresponsable de calibre international faisant la fierté des générations actuelles et futures.

On passe au vert



Trois ans après le lancement de notre stratégie environnementale, [On passe au vert](#), en juin 2021, nous sommes toujours aussi déterminés à atteindre nos objectifs d'écoresponsabilité. Notre vision était alors d'intégrer les principes d'écoresponsabilité à toutes nos activités. Nous continuons de poursuivre cet objectif en nous appuyant sur nos quatre piliers stratégiques. Nous occupons une position unique pour être un chef de file dans la protection de l'environnement et pour faire bouger les choses devant cet enjeu pressant. Nous voulons jouer un rôle de leader dans l'industrie médiatique canadienne afin que celle-ci fasse sa part dans la lutte contre les changements climatiques en contribuant à limiter l'élévation de la température mondiale à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

Pour en savoir plus, se reporter à la section [Stratégie](#) de ce rapport.

Rapport annuel d'écoresponsabilité



CBC/Radio-Canada a pour mandat de renseigner, d'éclairer et de divertir. En tant que diffuseur public du Canada, nous comprenons l'impact que nous avons comme chef de file d'une transformation durable dans l'industrie médiatique. Notre plus récent rapport annuel d'écoresponsabilité présente le chemin parcouru ces dernières années, en particulier l'adoption de la calculatrice [albert](#) – nous sommes le premier média nord-américain à l'avoir fait – comme outil pour promouvoir la production durable. Radio-Canada et CBC prennent chacune les mesures qui sont les mieux adaptées à leurs environnements de production respectifs. Nous avons noué des partenariats avec des organisations



comme [On tourne vert](#) et [ECPAR](#), qui ont joué un rôle clé dans la création du groupe [Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité](#), composé de 22 diffuseurs canadiens s'engageant à collaborer afin de favoriser les changements positifs pour l'environnement. Nous sommes également l'une des premières entreprises médiatiques à se joindre au [Défi net zéro](#) d'Environnement et Changement climatique Canada.

Une partie de notre stratégie consiste à tenir compte de l'environnement dans tout ce que nous faisons, devant comme derrière les caméras. La transparence est essentielle, et c'est pourquoi nous communiquons périodiquement les données sur nos émissions et les mesures que nous prenons pour décarboner nos activités, ainsi que les efforts de détournement des déchets et les initiatives du personnel contribuant à la réalisation de nos engagements.

Pour en savoir plus sur nos rapports, consulter la section [Environnement](#) de notre site web institutionnel.

Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Au sujet de la présente section

En tant que diffuseur public, nous reconnaissons que nous avons un rôle à jouer pour atténuer les effets des changements climatiques, que ce soit sur nos activités ou sur l'ensemble de la société. Nous appuyons donc les recommandations du GIFCC et sommes ravis de publier notre deuxième rapport conforme au cadre établi par le GIFCC, qui présente l'information financière relative aux changements climatiques pour l'exercice terminé le 31 mars 2024.

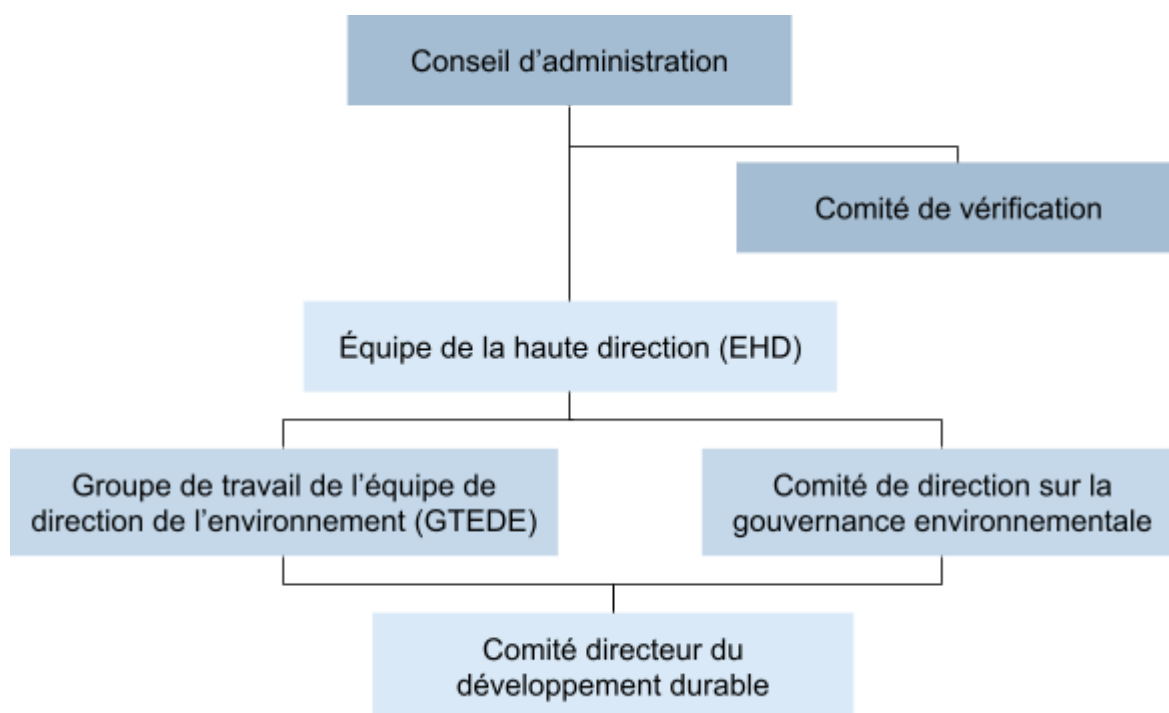
Le GIFCC a formulé une série de recommandations pour encourager les entreprises à communiquer, de façon transparente, de l'information au sujet des occasions et des risques liés au climat afin de favoriser la stabilité financière. Ces onze recommandations, réparties en quatre piliers (la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les mesures et objectifs), établissent des lignes directrices comparables et cohérentes pour la communication, par les organisations, d'information relative aux incidences des changements climatiques sur leurs décisions d'affaires et d'investissement.

En juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB) a fait paraître deux nouvelles normes : IFRS S1 *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et IFRS S2 *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*. En 2024, l'ISSB a pris en charge la communication d'informations financières en lien avec les changements climatiques et a dans la foulée dissous le GIFCC pour le « remplacer » par la norme IFRS S2. Cette consolidation témoigne d'une volonté d'établir des pratiques de divulgation plus standardisées. Au moment de publier le présent rapport, aucun organe de réglementation canadien n'avait encore précisé quand la conformité aux normes S1 et S2 sera imposée. D'ici là, CBC/Radio-Canada continuera de faire rapport selon le cadre fourni par le GIFCC. Soulignons que comme les exigences d'IFRS S2 sont très semblables aux recommandations du GIFCC, CBC/Radio-Canada est bien positionnée pour respecter ces exigences le temps venu.

1. GOUVERNANCE

PILIER DU GIFCC	RECOMMANDATION	INFORMATIONS RECOMMANDÉES
GOUVERNANCE	Présenter la gouvernance en matière d'occasions et de risques liés aux changements climatiques dans l'organisation.	a) Description de la surveillance des occasions et des risques liés aux changements climatiques effectuée par le conseil d'administration. b) Description du rôle de l'équipe de direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques.

Le schéma suivant présente un aperçu de la structure de gouvernance de CBC/Radio-Canada pour la détermination, l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés au climat.



En 2021, nous avons lancé notre politique sur l'écoresponsabilité ([SEC-5](#)) dans le but de faciliter l'adoption d'une posture résolument écoresponsable à CBC/Radio-Canada. Cette politique s'inscrit dans notre approche institutionnelle intégrée à nos processus, et renvoie à un tableau décrivant les responsabilités en lien avec la protection de l'environnement ainsi que leur attribution à l'échelle de la Société. Ces responsabilités sont réparties entre les groupes suivants à CBC/Radio-Canada : le conseil d'administration, l'équipe de la haute direction, le comité de direction sur la gouvernance environnementale, le service Santé, Sécurité et Environnement, le comité directeur du développement



durable ainsi que toutes les unités d'affaires opérationnelles. Leurs responsabilités respectives sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Remarque : Ce tableau offre un aperçu des responsabilités de chaque groupe. Il ne s'agit pas de listes exhaustives.

GOUVERNANCE	
Conseil d'administration (par l'intermédiaire du comité de planification stratégique)	• Il supervise chaque année les grands dossiers environnementaux pour CBC/Radio-Canada ainsi que les occasions et les risques liés au climat pouvant avoir une incidence sur les décisions opérationnelles à venir. • Il supervise l'évolution de la stratégie environnementale par rapport aux cibles et aux objectifs fixés. • Il assume la responsabilité du plan d'écoresponsabilité, en conformité avec les pratiques de gestion des risques définies dans la politique FIN-1 Gestion des risques. • Il approuve les politiques et s'assure que les processus et systèmes nécessaires à la protection de l'environnement sont en place. • Des réunions supplémentaires sont organisées de façon ponctuelle lorsque se présentent des enjeux climatiques pouvant avoir une incidence sur la Société.
Comité de vérification	• Il aide le conseil d'administration en effectuant la surveillance des rapports financiers, des contrôles internes et de la gestion des risques, ce qui comprend les occasions et les risques liés à l'environnement et au climat. • Les membres du comité se réunissent tous les trimestres.
Équipe de la haute direction	• Elle détermine et gère les occasions et les risques liés à l'écoresponsabilité. • Elle rend compte au comité de planification stratégique de la performance globale de la Société ainsi que des occasions et des risques clés liés à l'environnement et au climat.

	• Elle recommande des politiques et supervise la production de rapports, et l'application des systèmes de contrôle interne. • Elle résout les problèmes liés aux enjeux et aux défis environnementaux touchant plusieurs composantes de l'organisation. • Le promoteur de l'équipe de la haute direction est le vice-président, Services juridiques, avocat-conseil et secrétaire général.
Comité de direction sur la gouvernance environnementale	• Ce comité multidisciplinaire comprend des représentants de la direction de toutes les composantes concernées de la Société. • Il veille à la responsabilisation de la direction à l'égard des cibles et autres livrables connexes de chaque composante, comme décrits dans la stratégie d'écoresponsabilité de la Société. • Le comité se réunit tous les trimestres. Il est présidé par le vice-président, Services juridiques, avocat-conseil et secrétaire général.
Santé, Sécurité et Environnement	• Cette équipe est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la tenue à jour de la politique SEC-5 Écoresponsabilité. • Elle coordonne les initiatives d'écoresponsabilité de la Société en assurant la direction et la coordination des efforts du comité de direction sur la gouvernance environnementale, du comité directeur du développement durable et du groupe de travail de l'équipe de direction de l'environnement. • Elle dirige et coordonne la mise en œuvre des initiatives visant à rendre nos activités plus écoresponsables grâce à des pratiques de développement durable, conformément à la stratégie environnementale de la Société. • Elle élabore des lignes directrices, des procédures et des plans pour assurer la conformité en matière d'environnement et veiller à l'amélioration continue du système de gestion de l'environnement de la Société. • Elle mesure et analyse les données selon les exigences relatives à la stratégie d'écoresponsabilité et aux rapports annuels. • Elle prépare les rapports d'écoresponsabilité de la Société.



	• Elle prépare des formations et des occasions de mobilisation continue.
Comité directeur du développement durable	• Ce comité multidisciplinaire comprend des représentants clés de toutes les composantes concernées de la Société. • Il élabore et met en œuvre des plans d'action en matière d'écoresponsabilité, et en assure la surveillance. • Il participe aux initiatives de communication et de mobilisation du personnel, notamment les campagnes de sensibilisation et de formation liées à la stratégie. • Il se réunit tous les mois et il est dirigé par le premier chef, Écoresponsabilité, Santé, Sécurité et Environnement, Services juridiques.
Groupe de travail de l'équipe de direction de l'environnement	• Il élabore, met en œuvre et tient à jour les procédures et les pratiques écoresponsables pour la Société, conformément à sa politique institutionnelle SEC-5 Écoresponsabilité et à sa stratégie environnementale. • Il fait évoluer les pratiques institutionnelles en vue d'atteindre la carboneutralité. • Le comité se réunit tous les trimestres. Il est dirigé par le premier chef, Écoresponsabilité, Santé, Sécurité et Environnement, Services juridiques.
Unités d'affaires opérationnelles	• Elles sont responsables des projets et des initiatives de leur unité en matière d'environnement. • Elles déterminent et évaluent les occasions et les risques liés à l'environnement et les présentent dans le plan de gestion annuel. • Elles établissent et exécutent des plans détaillés pour gérer les occasions et les risques liés à l'environnement, en conformité avec FIN-1 Gestion des risques.

Groupes de travail à l'interne

Comité de travail sur le rapport GIFCC	• Ce comité de travail comprend des représentants des Finances (équipes Rapports externes et Gestion des risques) et des Services juridiques (équipe Santé, Sécurité et Environnement). • Il coordonne la réponse de la Société relativement aux occasions et aux risques, ainsi que le développement et la tenue à jour d'une analyse visant divers scénarios climatiques. • Il collabore avec des intervenants clés de la Société pour s'assurer que la réponse de la direction aux occasions et aux risques liés à l'environnement est cohérente. • Il mesure et analyse les données selon les exigences relatives au rapport GIFCC annuel. • Il prépare et publie le rapport. • Il se réunit deux fois par mois.
Équipes vertes	Ces groupes de travail internes formés à l'échelle des composantes se concentrent sur l'écoresponsabilité, y compris sur les occasions et les risques liés aux changements climatiques. En voici quelques-uns :
	• Horizon vert (équipe verte de Radio-Canada) • Groupe d'influenceurs environnementaux des Services anglais • Équipe responsable de l'énergie et de l'écoresponsabilité de Transactions immobilières /BGIS • Équipe LEED • Équipe verte de CBC Sports • Comité d'écoresponsabilité de T et I • Équipe verte des studios de CBC • Équipe verte des Finances

D'autres activités de formations et occasions de mobilisation relatives à l'écoresponsabilité sont offertes à l'échelle de l'organisation. Voici quelques exemples :

- Un rôle de leader dans la formation du groupe [Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité](#). C'est la première fois qu'un groupe aussi important et varié de diffuseurs publics et privés du pays se mobilise pour accélérer le virage écoresponsable.



- La publication de deux bilans carbone – l’un pour [CBC](#) (Services anglais) et l’autre pour [Radio-Canada](#) (Services français) – présentant notre empreinte environnementale en production télévisuelle. Ce sont les premiers rapports du genre à être produits au Canada.
- De la formation sur la production durable destinée aux équipes de production à l’interne des Services français et anglais.
- En collaboration avec [Good Energy](#), le lancement de formations sur l’écoresponsabilité appliquée à la création de contenus, destinées à tous les responsables d’émissions scénarisées.
- La publication de notre Directive sur l’approvisionnement responsable, par laquelle la Société est tenue d’intégrer aux processus d’approvisionnement des considérations sociales et environnementales, sous la forme, par exemple, d’étiquettes écologiques. Dans l’année écoulée, nous avons aussi lancé notre Code de conduite des fournisseurs, qui énonce les attentes de CBC/Radio-Canada (notamment au chapitre de la protection de l’environnement) envers ses fournisseurs, prestataires de services et consultants, ainsi qu’envers leurs employés et représentants.
- La mise en service de vélos électriques, un moyen écologique de couvrir l’actualité sur le terrain.
- Des initiatives de transport écologique, comme des ateliers sur le vélo, l’installation d’abris pour vélos et des services de réparation de vélos à nos établissements.
- Les événements virtuels L’heure verte de Radio-Canada et Green Day de CBC, ouverts à l’ensemble du personnel, axés sur les changements écoresponsables que nous pouvons apporter au moyen des contenus que nous créons et des comportements que nous adoptons au quotidien.

Pour la liste complète de nos activités en lien avec l’écoresponsabilité, consulter notre [rapport d’écoresponsabilité 2022-2023](#).

2. Stratégie

PILIER DU GIFCC	RECOMMANDATION	INFORMATIONS RECOMMANDÉES
STRATÉGIE	Présenter les effets réels et potentiels des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise, si ces renseignements sont importants.	a) Description des occasions et des risques liés aux changements climatiques à court, moyen et long terme relevés par l'organisation. b) Description des effets des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation. c) Description de la solidité de la stratégie de l'organisation par rapport aux différents scénarios liés aux changements climatiques, par exemple le scénario d'une hausse maximale des températures de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels.

On passe au vert

[On passe au vert](#) est la toute première stratégie d'écoresponsabilité de CBC/Radio-Canada. En tant que diffuseur public, nous reconnaissons notre responsabilité d'agir contre les changements climatiques. Nous avons pour mission de bâtir une société de médias de service public écoresponsable dont les générations actuelles et futures peuvent être fières, en intégrant la protection de l'environnement à toutes nos activités.

Notre stratégie repose sur quatre piliers :

1. Favoriser la production durable au Canada par l'adoption de pratiques écoresponsables.
2. Alléger notre empreinte en diminuant nos émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'ensemble de nos activités de production et d'exploitation et dans nos processus décisionnels.
3. Tracer un nouveau chemin en intégrant l'écoresponsabilité aux valeurs clés qui sous-tendent notre travail.
4. Façonner notre cadre narratif en faisant preuve de leadership auprès de notre personnel, de nos auditoires et de la population canadienne pour raconter notre histoire en toute transparence.

Cette stratégie quinquennale s'appuie sur les travaux que nous avons menés jusqu'à maintenant et pousse nos aspirations à un niveau supérieur. Elle guide nos efforts pour décarboner nos activités et accélérer la réalisation de nos engagements en matière de protection de l'environnement et de lutte



contre les changements climatiques. En accord avec les [objectifs convenus à l'échelle mondiale](#) visant à limiter le réchauffement mondial à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, elle englobe toutes nos activités, que ce soit la production de contenus, le fonctionnement de l'organisation ou les choix que nous faisons pour éviter le gaspillage, réduire notre consommation d'énergie et atténuer notre empreinte carbone. Enfin, elle prévoit l'adoption de pratiques de production et d'exploitation sous licence des contenus qui ne nuisent pas à l'environnement et qui feront progresser la production durable au Canada. Nos cibles et objectifs continuent d'évoluer.

En juin 2023, [nous avons annoncé notre participation au Défi carboneutre d'Environnement et Changement climatique Canada](#), une initiative canadienne à participation volontaire qui invite les entreprises à élaborer et à mettre en œuvre des plans de transition crédibles et efficaces afin de faire passer leurs installations et leurs activités à la carboneutralité d'ici 2050. Dans ce cadre, nous devons élaborer une feuille de route et établir des cibles intermédiaires qui jalonnent nos progrès jusqu'en 2050, et rendre compte publiquement de ces progrès. Adhérer au défi, c'est nous inscrire dans une stratégie à plus long terme et déterminer les efforts à déployer pour tendre vers un objectif plus grand et plus ambitieux.

Consultez la stratégie [On passe au vert](#) pour en savoir plus sur nos engagements, et nos [rapports annuels d'écoresponsabilité](#) pour prendre connaissance des progrès accomplis.

Production et exploitation durables

Introduction de la calculatrice *albert* à CBC/Radio-Canada

En 2021, nous sommes devenus la première organisation médiatique au Canada à utiliser sous licence une calculatrice de bilan carbone qui nous permet de mesurer ce que nous souhaitons mieux gérer, c'est-à-dire notre empreinte environnementale par production.

Le projet [albert](#) a été développé au Royaume-Uni pour aider l'industrie du divertissement à éliminer son impact environnemental, devant et derrière les caméras. L'outil comprend une calculatrice de bilan carbone pour les productions, qui analyse des données comme le choix des lieux de tournage, les matériaux utilisés et l'énergie consommée. Les résultats compilés fournissent une base de référence qui nous informe sur notre bilan carbone pour une production donnée et nous aide à savoir sur quels fronts agir pour améliorer la situation.

C'est avec fierté que [CBC](#) et [Radio-Canada](#) ont publié, à l'exercice 2023-2024, leurs tout premiers rapports sur les émissions de GES associées à la production. Ces deux rapports nous renseignent sur les activités de production et les genres télévisuels présentant la plus forte intensité carbonique. Ils nous permettent également de mieux cibler les secteurs d'activités où nous devons agir pour réduire l'empreinte carbone de nos productions. Enfin, ils jettent les premières bases de référence pour l'industrie télévisuelle canadienne de langue française et de langue anglaise afin de mesurer l'impact des efforts de réduction des émissions.

Un fier partenaire du programme On tourne vert

En mars 2023, Radio-Canada a annoncé qu'elle se joignait à un nouveau partenariat fédérateur, le programme [On tourne vert](#), piloté par le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ). Le programme lancé en avril 2021 vise à sensibiliser et inciter les productions audiovisuelles québécoises à adopter des pratiques écoresponsables et à réduire leur empreinte écologique sur les plateaux de tournage, tout en mobilisant les employés et en attirant les productions étrangères dans les studios du Québec.

Autre avantage de ce partenariat : Radio-Canada pourra obtenir une certification écoresponsable pour ses productions admissibles. D'ailleurs, Radio-Canada a reçu cette certification, l'accréditation On tourne vert (OTV), pour plusieurs de ses émissions d'affaires publiques en 2023-2024, listées dans le tableau ci-dessous.

ACCREDITATION OTV	ÉMISSION
Niveau Engagement	La semaine verte , production de Radio-Canada Découverte , production de Radio-Canada L'épicerie , production de Radio-Canada Le jour du Seigneur , production de Radio-Canada Sérieux? , production de Notre compagnie de production 5 chefs dans ma cuisine , production de Zone 3 Les enfants de la télé production de Fair-Play
Niveau Performance	L'œil du cyclone , production de KOTV
Niveau Excellence	Zénith , production de KOTV Makinium IV , production de SLALOM and Fair-Play Vidanges , production de Koze Productions

Création et programmation écoresponsables

Si l'expression « création écoresponsable » est nouvelle, le concept, lui, ne l'est pas.

CBC/Radio-Canada parle d'environnement depuis plus d'un demi-siècle, depuis le lancement de [The Nature of Things](#) à CBC en 1960 et de [La semaine verte](#) à Radio-Canada en 1970. Nous avons diffusé d'innombrables reportages et documentaires sur le sujet, et nous avons donné l'exemple en adoptant des comportements écoresponsables dans bon nombre de nos productions. Nos contenus journalistiques traitant du climat [remportent des prix](#) et nous avons l'intention de continuer à inviter les auditoires canadiens à nous suivre dans notre parcours vers l'écoresponsabilité. Nous proposons une gamme variée de contenus et de programmation, notamment :

- Les pages [Changements climatiques](#) de Radio-Canada et [Climate and Environment](#) de CBC News
- Les collections [Changement climatique](#) sur ICI TOU.TV et [Our Changing Planet](#) sur CBC Gem

Adhésion à la norme d'écoresponsabilité des studios albert



Créée en 2022, la [norme d'écoresponsabilité des studios albert](#) est une norme internationale facultative qui s'adresse aux exploitants de studios résolus à transformer leurs pratiques et leurs systèmes. Elle a été expressément conçue pour accélérer la décarbonation de notre industrie. Développée par et pour l'industrie, elle aide les exploitants à déterminer où ils peuvent apporter des améliorations afin de réduire l'empreinte environnementale de leurs studios. Elle s'appuie sur six thèmes : le climat, la circularité, la nature, les gens, la gestion et les données.

En [mai 2024](#), les studios de CBC/Radio-Canada à Montréal (studios A, B et C) et à Toronto (studios 40, 41 et 42 ainsi que CBC Kids) ont été reconnus par la norme d'écoresponsabilité des studios *albert* pour l'exercice 2024-2025. Les studios de CBC/Radio-Canada deviennent ainsi les premiers au Canada à recevoir cette certification.

Cette certification nous donne l'occasion de comparer nos progrès en matière de production durable à ceux d'autres leaders de l'industrie à l'échelle internationale, et d'établir des relations et des partenariats avec des producteurs indépendants qui, comme nous, placent l'écoresponsabilité au cœur de leurs préoccupations.

Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité

En juin 2023, au Festival international des médias de Banff, 22 diffuseurs canadiens ont [annoncé](#) la création du groupe des Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité, dont les membres s'engagent à travailler ensemble pour accélérer le virage écoresponsable. C'est la première fois qu'un groupe aussi important et varié de diffuseurs publics et privés du pays, représentant différents marchés linguistiques et régionaux, se mobilise autour d'une cause commune.

Les membres du groupe Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité s'engagent à se réunir au moins une fois par trimestre en vue de progresser ensemble et de prendre des mesures concrètes à l'égard de cinq objectifs :

- travailler conjointement à des initiatives écoresponsables afin d'éviter le travail en double et d'optimiser les ressources et les apprentissages;
- accroître la portée et les retombées des mesures écoresponsables;
- intensifier les efforts de production durable des contenus¹, notamment en ce qui a trait aux pratiques de calcul et de réduction de l'empreinte carbone;
- proposer des contenus¹ fondés sur la science qui inciteront le plus large auditoire possible à faire des choix écoresponsables;
- comprendre et consulter les communautés marginalisées qui sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques.

Analyse qualitative de scénarios

Cette année, nous avons mis à jour notre analyse qualitative de scénarios décrivant les possibles incidences des occasions et des risques liés aux changements climatiques, qui a pour objectif de renforcer notre résilience face à ces risques et d'orienter la planification de nos activités, de notre stratégie environnementale et de nos ressources financières. Cette analyse est distincte du processus d'identification des risques décrit à la section 3.

Principaux risques et occasions en lien avec les changements climatiques

Le tableau ci-dessous décrit les principaux risques et occasions en lien avec les changements climatiques. Là où deux horizons temporels sont indiqués, l'horizon à court terme² est associé au cadre de Gestion des risques d'entreprise (GRE) et celui à long terme³ est lié à l'Accord de Paris de 2015 et à la politique du gouvernement du Canada en vue d'atteindre la carboneutralité en 2050.

¹ Dans le présent document, les termes « contenu » et « création écoresponsable » excluent les contenus de nouvelles ou d'affaires publiques.

² L'horizon à court terme vise la période de 2024 à 2026.

³ L'horizon à long terme vise la période de 2027 à 2050.



	RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT		
	Risques matériels – Graves	Risques liés à la transition – Réputation	Risques liés à la transition – Contexte politique et juridique
	Phénomènes météorologiques extrêmes	Perception du public de notre gestion des enjeux climatiques	Hausse des coûts attribuable à la réglementation en matière de changements climatiques
DESCRIPTION	Nos actifs de transmission et de production peuvent être endommagés par des phénomènes météorologiques extrêmes comme des feux de forêt, des inondations et des tempêtes de verglas.	Le public pourrait percevoir un écart entre le discours de CBC/Radio-Canada sur les enjeux climatiques et les attentes de plus en plus élevées en matière de protection de l'environnement.	La transition du Canada vers une économie à faibles émissions de GES, voire carboneutre, accélérera sans doute la réglementation en matière de changements climatiques, par exemple la tarification du carbone.
RÉPERCUSSIONS POSSIBLES	Répercussions financières et opérationnelles Coûts supplémentaires liés aux dommages matériels, à la réparation d'équipement, à la	Répercussions sur les activités et la réputation Baisse de la demande de nos services en raison de notre incapacité à atteindre nos cibles liées aux	Répercussions financières Augmentation des coûts d'exploitation, en particulier dans notre chaîne d'approvisionnement.

	dépréciation d'actifs et à l'augmentation des primes d'assurance.	changements climatiques.	
PÉRIODE	Court et long terme	Court et long terme	Long terme
RÉPONSE DE LA DIRECTION	Nous continuons d'améliorer le niveau de détail des informations internes et fournies par des tiers sur les phénomènes météorologiques extrêmes. Ces données orienteront notre prise de décisions sur les investissements nécessaires pour augmenter la résilience de nos infrastructures. Les interruptions de service sont moins fréquentes, notamment grâce à l'utilisation de génératrices et au respect de la norme S37 de la CSA.	Nous continuons de mobiliser les efforts des parties intéressées et nous surveillons de près les progrès accomplis dans la poursuite de nos objectifs environnementaux pour 2026. Le rapport d'écoresponsabilité pour l'exercice 2022-2023 fournit des exemples de mobilisation externe et de groupes de parties intéressées.	Les règlements sur la tarification du carbone sont clairs, mais l'ampleur de leurs répercussions futures reste incertaine. Nous continuons de suivre de près les modifications au cadre de réglementation qui peuvent notamment influencer sur la tarification du carbone et faire grimper les coûts.

	OCCASIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT	
	Gains d'efficacité énergétique	Leadership climatique par la collaboration sectorielle



DESCRIPTION	CBC/Radio-Canada pourrait réduire ses émissions de GES et ses coûts grâce aux matériaux de construction innovants, aux nouvelles normes et aux véhicules écoénergétiques.	Nous pouvons user de notre influence, en tant que diffuseur public du Canada, pour établir un réseau de collaboration avec nos partenaires du secteur, échanger avec eux les pratiques exemplaires de gestion des risques climatiques et encourager la production écoresponsable partout au pays.
PÉRIODE	Court et long terme	Court et long terme
RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES	Baisse des coûts opérationnels grâce au déploiement d'initiatives d'économie d'énergie.	Baisse des coûts attribuable à l'application des pratiques exemplaires pour appuyer nos efforts de production durable. Augmentation de la demande de nos services en raison de notre gestion efficace des risques liés aux changements climatiques et de notre leadership en matière d'écoresponsabilité.
RÉPONSE DE LA DIRECTION	Nous tirons profit des initiatives en cours visant à accélérer l'atteinte de nos objectifs d'efficacité énergétique, notamment la réduction des activités en personne, l'achat de véhicules écoénergétiques et la modernisation des bâtiments. Par exemple, le Centre de radiodiffusion de Toronto (CRT) a obtenu la certification LEED Or dans la catégorie Exploitation et entretien des bâtiments existants pour une deuxième année	Nous collaborons avec les parties intéressées externes pour promouvoir les productions durables, et nous appliquons des approches innovantes pour la production et l'exploitation écoresponsables des contenus, en utilisant des sources d'énergie à faibles émissions de GES, des matériaux durables et des programmes de gestion des déchets électroniques. En tant que membres du comité national Reel Green, qui est dirigé par des membres de l'industrie et dont l'objectif est de promouvoir la

	d'affilée. Le rapport d'écoresponsabilité 2022-2023 fournit d'autres exemples d'initiatives d'économie d'énergie. Parallèlement, nous continuons de progresser vers l'atteinte des objectifs environnementaux pour 2026 énoncés dans notre stratégie.	production durable, nous parlons régulièrement d'enjeux liés à l'écoresponsabilité qui touchent notre secteur d'activité. Nous étions également un important partenaire du Forum sur la production durable ces trois dernières années (SPF21, SPF22 et SPF23), un événement qui traite d'écoresponsabilité dans l'industrie du cinéma et du divertissement. Enfin, nous avons participé activement à l'atelier de consultation des Nations Unies sur l'accord de carboneutralité dans l'industrie du divertissement, composé de représentants de l'industrie du cinéma et de la télévision de l'Europe et de l'Amérique du Nord, pour former une coalition mondiale sur le climat, qui vise à créer un mouvement coordonné à l'échelle de l'industrie en vue d'atteindre la carboneutralité.
--	---	---

Analyse de scénarios climatiques

Nous avons analysé deux scénarios de réchauffement climatique (hausse des températures légère ou forte) pour les risques matériels et ceux liés à la transition décrits dans les tableaux ci-dessus, à court terme (de 2024 à 2026) et à long terme (de 2027 à 2050).

Nous avons pris en considération plusieurs sources pour notre analyse, notamment la trajectoire de la tarification du carbone et le Plan de réduction des émissions pour 2030 du gouvernement du Canada, et les scénarios de la Banque du Canada, de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

L'analyse de chaque scénario est décrite dans le tableau ci-dessous.

Scénario 1	Scénario 2
------------	------------



Émissions faibles (scénario SSP2-4.5 du GIEC)

Se fonde sur l'hypothèse d'une action vigoureuse pour réduire les émissions de GES.

Selon ce scénario, les répercussions de la **transition** vers une économie faible en carbone seront plus importantes.

Émissions élevées (aucun changement/scénario SSP5-8.5 du GIEC)

Se fonde sur l'hypothèse de la poursuite des activités comme avant, avec des interventions gouvernementales minimales pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions.

Selon ce scénario, les répercussions **matérielles** des changements climatiques seront plus importantes.

Horizons

Nous utilisons deux horizons temporels applicables aux deux scénarios. Le premier est un horizon à court terme associé au cadre de GRE, et le second est un horizon à long terme lié à l'Accord de Paris de 2015 et à la politique du gouvernement du Canada en vue d'atteindre la carboneutralité en 2050. Nous supposons que nous poursuivrons toujours les mêmes activités.

Risque lié à la transition – Hausse des coûts attribuable à la réglementation en matière de changement climatique

Selon un scénario de carboneutralité (scénario 1), nos fournisseurs au Canada, aux États-Unis et en Europe seront tous soumis à la tarification du carbone applicable aux économies avancées, qui atteindrait 102 \$ US selon le modèle de l'AIE.

De plus, tous les ordres de gouvernement pourraient prendre des règlements sur les changements climatiques qui auraient une incidence sur nos produits et services, notamment en ce qui concerne l'efficacité énergétique, la gestion des déchets, les matériaux et le parc automobile.

Risque matériel – Phénomènes météorologiques extrêmes

Dans le scénario 2, on constate une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes pouvant donner lieu à des vents violents, des inondations, des feux de forêt et des tempêtes de verglas. Nous en avons évalué les répercussions sur nos principales infrastructures de production et de transmission au Canada.

Les risques liés à l'environnement sont très variables d'une région à l'autre. La Colombie-Britannique, l'Alberta et les provinces de l'Atlantique sont les plus vulnérables.

Notre infrastructure de transmission est particulièrement vulnérable aux feux de forêt et

Risque lié à la transition – Perception du public de notre gestion des enjeux climatiques

À mesure que la transition vers une économie faible en carbone avancerait (scénario 1), les consommateurs attendraient des sociétés plus de mesures contre les changements climatiques, et la perception du public de notre gestion authentique et efficace des risques climatiques pourrait rejaillir sur nous.

aux tempêtes de verglas. En effet, certains de nos pylônes de transmission sont vieillissants et situés dans des zones reculées, et nos antennes pourraient s'effondrer sous le poids de la glace.

Au titre du scénario 2, notre infrastructure de production est particulièrement vulnérable aux inondations, car nos installations se situent dans des bâtiments comportant des sous-sols.

Répercussions sur les activités

Cette année, nous avons continué d'évaluer les répercussions qualitatives de ces scénarios sur nos activités et nos coûts d'approvisionnement; le résultat est présenté ci-dessous.

Risque lié à la transition – Hausse des coûts attribuable à la réglementation en matière de changement climatique

- La tarification du carbone pourrait faire grimper les coûts des intrants et du transport dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- La tarification du carbone pourrait se répercuter directement sur nos activités au Canada, en raison de la taxation des émissions de GES produites et de la hausse du prix du carburant.
- La mise en conformité avec la nouvelle réglementation entraînerait des coûts supplémentaires, par exemple pour les travaux de modernisation des bâtiments pour respecter les exigences des codes du bâtiment.

Risque lié à la transition – Perception du public de notre gestion des enjeux climatiques

Risque matériel – Phénomènes météorologiques extrêmes

La multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes risque de causer plus de dommages à nos infrastructures de transmission et de production, comme les émetteurs, les antennes et les immeubles de production, et ces dommages entraîneraient d'importantes dépenses en immobilisations.

Plus précisément :

- La fréquence et l'intensité accrues de tempêtes de verglas en Colombie-Britannique, en Alberta et dans les Maritimes augmentent le risque de dommages à nos émetteurs, antennes et bâtiments. Le risque est plus élevé pour les biens situés à proximité de hauts bâtiments, au sommet desquels la glace s'accumule et finit par tomber à grande vitesse.
- En Colombie-Britannique et dans les Maritimes, les inondations pluviales, qui se



– La demande de nos services et nos revenus pourraient diminuer si le public estime que notre gestion des changements climatiques est inefficace.

produisent lorsque de fortes pluies tombent durant une longue période, menacent nos infrastructures de production très coûteuses, comme les technologies d'enregistrement et de postproduction, surtout dans les bâtiments comportant un sous-sol.

– Les feux de forêt sont de plus en plus fréquents dans les Prairies et le Nord canadien, surtout dans le scénario à long terme fondé sur un taux élevé d'émissions de GES. Ils posent une grave menace, car ils peuvent détruire complètement un site de transmission.

3. Gestion des risques

PILIER DU GIFCC	RECOMMANDATION	INFORMATIONS RECOMMANDÉES
GESTION DES RISQUES	Présenter la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.	a) Description des processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques de l'organisation. b) Description des processus de gestion des risques liés aux changements climatiques de l'organisation. c) Description de la façon dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques sont intégrés au processus général de gestion des risques de l'organisation.

Approche

Nous avons intégré dans notre programme de gestion des risques les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés à l'environnement et aux changements climatiques. La section *Gestion des risques* de notre rapport annuel 2023-2024 fournit plus de détails à ce sujet.

Identification et évaluation des risques liés à l'environnement et aux changements climatiques

L'identification et l'évaluation des occasions et des risques liés à l'environnement et aux changements climatiques sont des responsabilités partagées. L'équipe de Gestion des risques définit le cadre et fournit aux unités d'affaires les outils nécessaires pour évaluer les risques identifiés. À partir de 2023, la catégorie des risques liés à l'environnement, qui englobe les efforts d'écoresponsabilité et la lutte contre les changements climatiques, est traitée à part dans le cadre du processus annuel d'évaluation des risques. Des ateliers ont été offerts au personnel pour expliquer ces risques sur le plan opérationnel. Il incombe aux unités d'affaires de porter à l'attention de l'équipe de Gestion des risques tout risque lié à l'environnement ou aux changements climatiques susceptible de perturber nos activités.

Gestion des risques liés à l'environnement et aux changements climatiques

Les unités d'affaires assurent la gestion suivie des risques liés à l'environnement et aux changements climatiques qu'elles ont identifiés et évalués. Voici quelques-uns des secteurs où la responsabilité de la gestion de ces risques et occasions est partagée :

- **Notre chaîne d'approvisionnement et nos relations avec les fournisseurs.** En 2023-2024, nous avons instauré la Directive sur l'approvisionnement responsable et le Code de conduite des fournisseurs. Pour ce faire, notre équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a établi des critères d'écoresponsabilité à inclure dans nos processus de demande de propositions (DP). Notre objectif à long terme est d'amener nos principaux fournisseurs à mesurer leurs émissions de GES et à nous communiquer leurs résultats, en plus de se fixer des cibles de réduction des émissions et des plans de carboneutralité. L'amélioration de l'empreinte carbone des produits et services dont nous faisons l'acquisition nous aidera à prendre des décisions stratégiques plus éclairées et à tracer un plan efficace vers la carboneutralité.
- **Les liens entre les changements climatiques et le travail forcé.** En mai 2024, nous avons publié notre premier rapport relatif à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, un bilan des travaux entrepris en 2023-2024 pour détecter, éliminer et prévenir le travail forcé dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement. Comme nous savons que les secteurs qui recourent au travail forcé entraînent une dégradation de l'environnement et contribuent de façon significative aux changements climatiques, nous chercherons, en 2024-2025, à mieux repérer les points névralgiques de notre chaîne d'approvisionnement en effectuant une évaluation des risques et en mettant en place des mesures d'atténuation lorsque nécessaire.
- **Un plan de mobilisation des parties intéressées externes.** En 2023-2024, nous avons finalisé un plan de mobilisation ciblant nos parties intéressées externes. Ce plan servira à évaluer l'influence qu'exerce notre stratégie d'écoresponsabilité sur les pratiques des parties intéressées externes et vice versa.
- **Les relations et collaborations en matière de production.** Dans le droit fil de notre vision pour l'écoresponsabilité dans le secteur des médias, nous avons noué des partenariats pour la



gestion des risques liés aux changements climatiques, notamment avec le [Forum sur la production durable](#), le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC), l'Association canadienne des producteurs médiatiques (ACPM), la North American Broadcasters Association, la Public Media Alliance et l'initiative des Nations Unies pour l'action climatique dans le secteur des médias et du divertissement (Entertainment and Culture for Climate Action [ECCA]).

4. Indicateurs et cibles

PILIER DU GIFCC	RECOMMANDATION	INFORMATIONS RECOMMANDÉES
INDICATEURS ET CIBLES	Présenter les indicateurs et les cibles permettant d'évaluer et de gérer les occasions et les risques pertinents liés aux changements climatiques, si ces renseignements sont importants.	a) Description des indicateurs employés par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés aux changements climatiques en fonction de sa stratégie et de ses processus de gestion des risques. b) Divulcation des émissions de GES de portées 1, 2 et (s'il y a lieu) 3 et des risques s'y rapportant. c) Description des cibles employées par l'organisation dans sa gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques et des résultats obtenus quant à l'atteinte de ces cibles.

Dans le cadre de notre plan environnemental *On passe au vert*, nous avons établi des objectifs de réduction de notre empreinte environnementale d'ici 2026. Le tableau ci-dessous présente les indicateurs associés aux principaux risques et occasions en lien avec les changements climatiques décrits à la section 2.

Au moment de l'approbation du présent rapport, les données sur la consommation de carburant et d'énergie n'étaient pas disponibles. Notre plus récent [rapport d'écoresponsabilité](#) renferme plus d'informations sur nos cibles et nos progrès à ce jour.

Protocole des GES

Un engagement clé de la stratégie *On passe au vert* porte sur l'évaluation de notre base de référence des émissions de GES conformément aux exigences énoncées dans le document [Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise](#). En suivant l'approche du contrôle opérationnel, selon laquelle une organisation comptabilise la totalité des émissions de GES tirées d'activités dont elle a le contrôle, CBC/Radio-Canada a choisi l'exercice 2019-2020 (du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020) comme année de référence. Cette décision a été prise en raison des répercussions que la COVID-19 a eues sur l'exploitation de nos installations et sur nos activités en 2020-2021.



Les indicateurs concernant les **émissions de portées 1 et 2** pour 2019-2020 et 2020-2021 et les émissions de portées 1, 2 et 3 pour 2021-2022 ont fait l'objet d'une mission d'assurance limitée par un tiers en novembre 2023. Le rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant, qui inclut une description détaillée de la méthodologie et des hypothèses appliquées aux calculs, est reproduit dans notre dernier [rapport d'écoresponsabilité](#). Les données sur nos émissions en 2022-2023 seront publiées dans notre prochain rapport d'écoresponsabilité.

Les émissions de GES sont classées selon trois portées :

Les portées expliquées

Portée 1

Émissions directes provenant de biens détenus par la société (p. ex. installations, équipement et véhicules)

Portée 2

Émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée (p. ex. électricité, vapeur, chauffage et refroidissement)

Portée 3

Toutes les autres émissions indirectes (p. ex. transport et navettage des employés, déchets, biens loués, déplacements d'affaires, biens et services achetés)*

* Aux fins de la stratégie de CBC/Radio-Canada, les émissions de portée 3 excluent les contenus commandés (c.-à-d. les productions indépendantes) en raison de l'absence de méthodologie reconnue

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie appliquée, consulter notre [rapport d'écoresponsabilité 2022-2023](#).

Le tableau suivant fait état des progrès accomplis dans la réduction de nos émissions de portées 1, 2 et 3. À la publication du présent rapport, les données pour 2023-2024 n'étaient pas disponibles. Les indicateurs confirmés par l'examen d'assurance sont désignés par un . Le tableau qui suit montre nos émissions de GES des quatre dernières années.

Données sur les émissions de GES en tonnes d'équivalent CO₂ (CO₂e)⁴

Portées et catégories	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 ⁵	2023-2024
TOTAL (t éq. CO₂) – TOUTES LES PORTÉES	101 784	93 499	102 856	94 369	s. o.
Portée 1 : Émissions directes provenant de biens détenus ou contrôlés par la Société	3 581 ✓	3 945 ✓	3 544 ✓	3 711	À la publication du présent rapport, nous poursuivons la collecte et l'analyse des données sur nos émissions de portées 1, 2 et 3. Nous prévoyons communiquer ces données dans notre rapport d'écoresponsabilité qui sera publié vers la fin de 2025.
Portée 2 : Émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée (électricité, vapeur, chauffage et refroidissement)	12 712 ✓	11 758 ✓	11 679 ✓	11 476	
Portée 3 : Émissions pertinentes	85 491	77 796	87 633 ✓	79 182	
Catégorie 1 : Biens et services achetés⁶	48 375	45 852	55 841	46 938	

⁴ Il arrive que Statistique Canada révise des données antérieures, ce qui peut avoir une incidence sur les émissions de carbone publiées et par conséquent sur nos émissions totales.

⁵ Ces données n'ont pas été vérifiées par un tiers indépendant au moment de publier le présent rapport.

⁶ Exclut le contenu commandé.



Catégorie 2 : Biens d'équipement	14 601	12 922	9 499	9 432	
Catégorie 3 : Activités liées au carburant et à l'énergie (hors des portées 1 et 2)	1 650	1 488	1 480	1 487	
Catégorie 5 : Déchets produits dans le cadre des activités	378	184	175	212	
Catégorie 6 : Déplacements d'affaires	6 486	262	1 441	4 220	
Catégorie 7 : Navettage des employés	5 106	5 045	5 153	5 034	
Catégorie 8 : Biens loués en amont	8 895	12 043	14 044	11 860	

Politique de révision de la base de référence

Nous mesurons nos émissions de GES au moyen de données fournies par des outils internes et des fournisseurs externes. Ces données s'appuient sur des calculs qui nous paraissent raisonnables pour la période visée, mais leur collecte comporte certaines difficultés, en particulier du fait de la disponibilité de données plus précises au fil du temps. Avec l'avènement de nouvelles méthodes de collecte des données, certains chiffres pourraient ne plus être comparables avec les chiffres publiés précédemment.

Par exemple, il pourrait être nécessaire de recalculer les émissions d'un exercice de référence dans les conditions suivantes :

- la Société effectue des changements structurels;

- des changements apportés à la méthode de calcul modifiant de manière importante les valeurs correspondant aux émissions de l'exercice de référence.

La hausse des émissions de GES en tonnes d'équivalent CO₂ à l'exercice 2022-2023 par rapport à l'exercice de référence (2019-2020) est surtout attribuable à l'augmentation des émissions de portée 3, en particulier au titre des biens loués et des biens et services achetés. L'exercice 2022-2023 marque la fin de notre déménagement dans la nouvelle Maison de Radio-Canada à Montréal, un bien loué (portée 3), alors que nous occupions auparavant un bien détenu par la Société (portée 1). Les données doivent encore être validées, puis seront communiquées dans notre rapport d'écoresponsabilité 2023-2024.

En 2023-2024, nous avons passé en revue les exigences de l'[initiative Science Based Targets](#) (iSBT) dans l'objectif de nous y conformer. Les cibles sont considérées comme « fondées sur des données scientifiques » si elles sont conformes aux mesures nécessaires, selon les plus récentes recherches scientifiques sur le climat, pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Les cibles fondées sur des données scientifiques tracent clairement une voie à suivre en indiquant à quel point et à quelle vitesse une organisation doit réduire ses émissions de GES pendant une période déterminée. Nous tâchons actuellement de baliser notre parcours vers la carboneutralité, une exigence du Défi carboneutre d'Environnement et Changement climatique Canada, qui nous servira à redéfinir nos cibles.